



2023 / 35

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil de la CCVA, légalement convoqué, s'est réuni au Siège de la Communauté de Communes à Grand-Aigueblanche en séance publique **LE VINGT-TROIS MARS DEUX MILLE VINGT TROIS A DIX-NEUF HEURES** sous la présidence de **Monsieur André POINTET**

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Mesdames et Messieurs

ARNAULT Jacqueline - BRUNIER Thierry – BRUNOD Aurore - COLLIARD Dominique – DUNAND François – GERMANAZ Sylvie - GROGNIET Jean-Christophe - GROS Claudine – GSELL Bernard - GUILLARD Paul – JAY Hélène - KALIAKOUDAS Evelyne – MARTINET-BON Françoise - MATHIS Marc - MIBORD Josiane – MORIN Jean Yves – POINTET André – RELIER Annie - RICHIER Maryse - ROUX-MOLLARD Alain – VICHARD Daniel - VORGER Jean-Michel

**POUVOIRS** : M. COLLOMB Daniel à M. COLLIARD Dominique  
Mme MORARD Ghislaine à M. GROGNIET Jean-Christophe

**Date de Convocation** :  
16 mars 2023

**Nombre de conseillers** :  
En exercice : 24  
Présents : 22  
Votants : 24

*Monsieur Dominique COLLIARD est désigné Secrétaire de Séance.*

### **Objet** : Adoption des budgets primitifs 2023 – Budget Général

Le Président résume les orientations générales du budget principal et procède à leur lecture par chapitre

	RECETTES	DEPENSES
Fonctionnement	12 620 446.71 €	12 620 446.71 €
Investissement	8 154 465.98 €	8 154 465.98 €

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2322-1, L2312-2 à L2312-14, et L5211-

Vu les instructions budgétaires M14,

Vu l'avis des commissions finances des 1<sup>er</sup>, 8 et 15 mars 2023

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** le budget primitif principal 2023 tel que présenté.

Pour	Contre	Abstention	NPPV *
24			

\*Ne prend pas part au vote

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.  
CERTIFIÉ CONFORME AU DÉBAT.**

Le Président,

André POINTET

